

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Daire, Gournay et Cie, 6 décembre 1861](#)

Jean-Baptiste André Godin à Daire, Gournay et Cie, 6 décembre 1861

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 décembre 1861](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Daire, Gournay et Cie](#)

Lieu de destinationAmiens (Somme)

Description

RésuméSur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie. Godin informe Daire, Gournay et Cie que Pinart et Cie viennent de l'autoriser à voiturier à Vadencourt la fonte qui encombre l'usine de Guise, et qu'ainsi il n'y a plus lieu d'en envisager le rachat auprès de lui.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées[Pinart et Cie](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (207r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Lein b 6 7^{me} 1860

203
207
451

Messieurs Daire Gournay et c^{ie}
de Nemours

Je vous ai dit les seules conditions auxquelles
je pourrais accepter partie des fentes qui sont
ici et au port pour le compte de M^{lle}
Ginnet et c^{ie} et j'ai vu même encore au pas faire
cette affaire il en faut donc plus en parler
us M^{lle} diront de rest de maintenant a
convenir ces fentes sur les premiers bateaux
en débarquement je vais faire visiter celles
qui sont ici et me donner depuis si longtems
au port: on il en aura que les premiers
je n'aurais us M^{lle} en temps et ils s'en
donneront les instructions que je suppront
certaines alors

Je vous prie d'agréer Messieurs mes respects
Cordialement